SDEE
de la Lozère

Rapport d'Activités 2020

territoire d'énergie
LOZERE

1 SYNDICAT 8 COMPÉTENCES

SDEE de la Lozère

territoire d'énergie LOZERE

Électrification rurale

Le SDEE est propriétaire de l'ensemble des réseaux électriques basse et moyenne tensions. Il réalise pour les communes rurales des opérations de renforcement, d'extension, d'effacement et de sécurisation.

Éclairage public

Gestionnaire de plus de 24 000 points lumineux, le SDEE réalise, avec ses propres équipes techniques, les travaux, la rénovation et la maintenance de l'éclairage public de 149 communes rurales du département.

Environnement

Le Syndicat assure avec ses propres agents le fonctionnement de l'Usine de traitement et de l'Installation de stockage des déchets de Rédoundel, les transports depuis les centres de transfert, l'organisation du traitement des produits issus des déchèteries et l'organisation des collectes sélectives.

Eau et assainissement

Le SDEE possède une équipe spécialisée assurant des interventions depuis les ouvrages de captage jusqu'à la station d'épuration. Il développe également des outils de cartographie et de télégestion des réseaux. L'objectif est de proposer aux collectivités des prestations permettant de rendre le meilleur service aux usagers tout en maîtrisant les coûts.

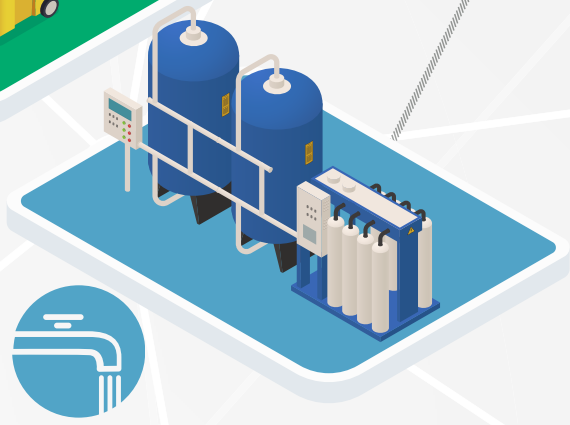

Expert des énergies, du développement durable et des réseaux, le SDEE se positionne comme l'un des acteurs incontournables de l'aménagement du territoire.

Véritable outil de mutualisation et de proximité, il soutient et accompagne les collectivités et maîtres d'ouvrage lozériens dans leurs projets en faveur de la transition énergétique.

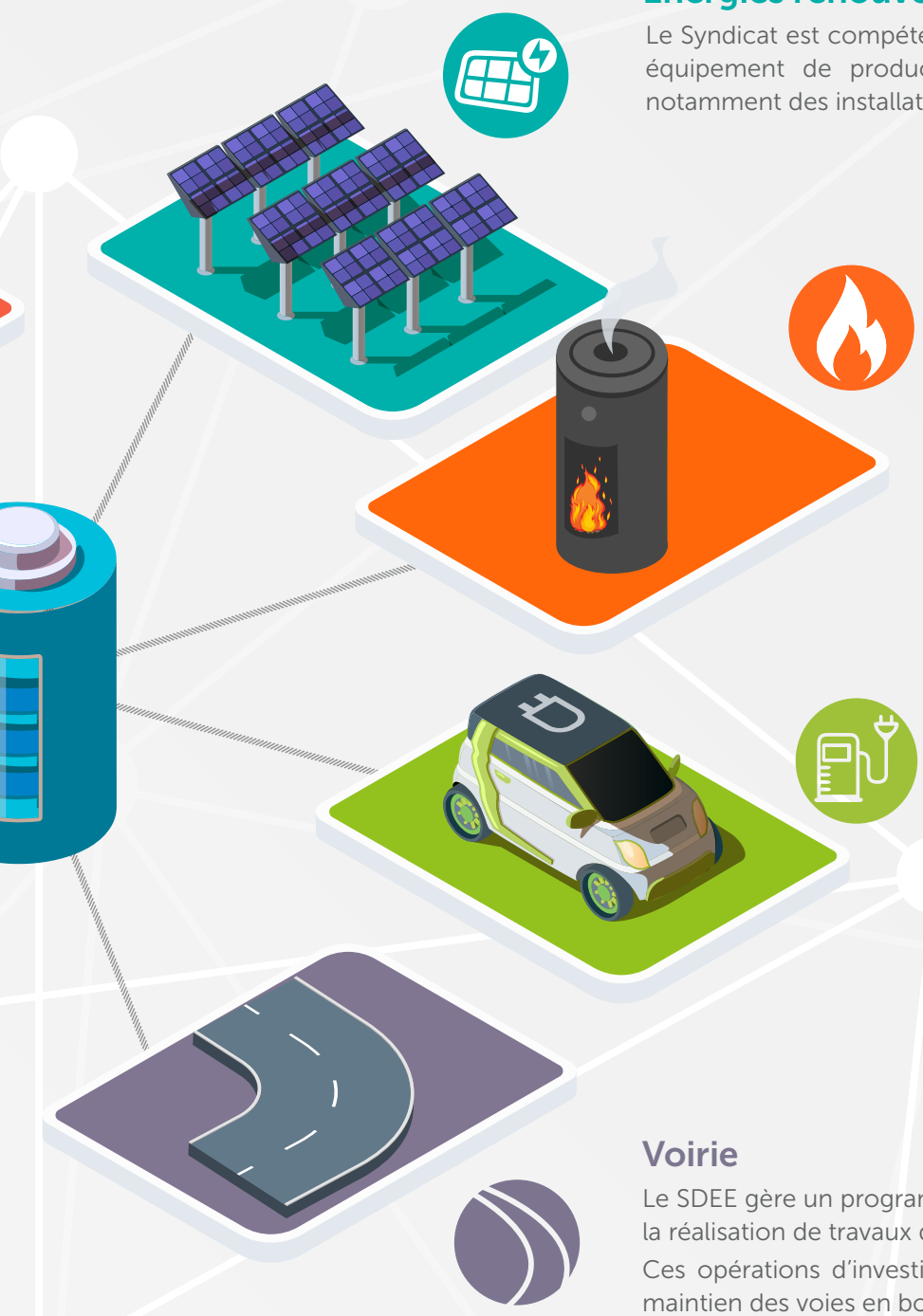

Énergies renouvelables

Le Syndicat est compétent pour établir et/ou exploiter tout équipement de production d'énergies renouvelables et notamment des installations photovoltaïques.

Chaleur renouvelable

Opérateur territorial pour le développement de la chaleur renouvelable en Lozère, le SDEE apporte un appui administratif et technique aux porteurs de projets publics et privés pour des opérations de chauffage et de production d'eau chaude à partir de géothermie, de solaire thermique ou encore de bois-énergie.

Bornes de recharge pour véhicules électriques

Le Syndicat est compétent pour l'installation et l'exploitation d'insfrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Depuis fin 2017, 38 bornes sont opérationnelles sur le territoire soit 35 accélérées et 3 rapides.

Voirie

Le SDEE gère un programme départemental dédié à la réalisation de travaux de voirie communale.

Ces opérations d'investissement sont destinées au maintien des voies en bon état et à la modernisation de tronçons pour la sécurité des usagers.

Éditorial

Alain ASTRUC
Président du SDEE
Maire de Peyre en Aubrac

C'est par une manifestation empreinte d'émotion et de convivialité qu'a débuté l'année 2020 puisqu'à l'initiative du Président Jacques BLANC, le SDEE de la Lozère célébrait, le 14 février à Marvejols, ses 70 ans d'existence.
La présence de Monsieur Xavier PINTAT, Président de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), de Madame Valérie HATSCH, Préfète de la Lozère, de nombreux élus lozériens ainsi que de plusieurs représentants régionaux et locaux d'EDF et d'Enedis, des partenaires institutionnels, financeurs, entreprises, fournisseurs, ainsi que des agents du SDEE, a contribué à la réussite de cette journée et démontré l'attachement de chacun à notre Syndicat.

Au cours de cette manifestation, il a été procédé à la signature du nouveau contrat de concession, dont la mise en œuvre au 1er janvier 2021 nous engage pour une durée de 30 ans. Ce partenariat, conclu avec EDF et Enedis, est fondamental puisqu'il renforce le rôle du SDEE dans le contrôle et l'amélioration de la distribution électrique sur le territoire lozérien.

Malheureusement, la pandémie de Covid-19 allait venir bouleverser la planète et changer notre façon de vivre. Devant la complexité de la situation, le SDEE a dû reconsidérer ses habitudes de travail et s'adapter à de nouvelles pratiques afin d'accompagner au mieux ses collectivités adhérentes.

C'est dans ce contexte particulier que se sont déroulées les élections locales, avec le renouvellement des équipes municipales, suivies en septembre de la désignation des délégués et représentants au Comité Syndical du SDEE.

Je leur suis vivement reconnaissant de m'avoir élu le 30 septembre dernier à la présidence de ce Syndicat et je voudrais ici les remercier de la confiance qu'ils m'ont témoignée. Je m'engage, avec la nouvelle équipe, à accompagner l'ensemble des collectivités et usagers de ce département dans les missions de service public qui nous sont confiées.

Mes remerciements vont également aux membres de l'ancien Bureau Syndical, dont mon prédécesseur et ami Jacques BLANC, qui ont accompagné avec efficacité et dévouement l'évolution du Syndicat, mais aussi aux agents des services administratif et techniques pour leur implication quotidienne et la qualité de leur travail.

Je vous laisse découvrir le présent rapport qui rend compte des nombreux projets portés par le SDEE au cours de l'année écoulée dans ses différents domaines d'intervention.

SOMMAIRE

Éditorial	4	Voirie	20
2020 en images	5	Bornes de recharges pour véhicules électriques	21
Installation du Comité Syndical	6	Chaleur Renouvelable	22
Les membres du Bureau Syndical	7	Énergies Renouvelables	24
Électrification	8	Groupement d'achat d'électricité	25
Environnement	10	Bilan siège administratif	26
Eau et Assainissement	13	Moyens humains	27
70 ans du SDEE	16	Comptes administratifs	28
Éclairage Public	18	Remerciements équipes	30

2020 EN IMAGES

FÉVRIER

Visite du réseau de chaleur des Vans

FÉVRIER

70 ans du SDEE
Signature du contrat de concession avec EDF et Enedis

FÉVRIER

Assemblée Générale

AVRIL

Transfert de la maintenance IRVE au service Éclairage Public

JUILLET

Visite de renouvellement Qualité ISO 9001

JUILLET

Raccordement au réseau électrique de la centrale photovoltaïque de Rédoundel

AOÛT

1ère commission d'attribution des aides du Fonds Chaleur

SEPTEMBRE

Visite du site de Rédoundel par le lycée Chaptal
150 élèves sensibilisés

SEPTEMBRE

Comité d'installation du SDEE

NOVEMBRE

Première réunion des nouveaux présidents de l'entente Territoire d'Énergie Occitanie

Territoire d'Énergie OCCITANIE
PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

NOVEMBRE

Remise du premier panneau "Ville Branchée" à Florac-Trois-Rivières

DÉCEMBRE

Remise d'un chèque à l'AFM Téléthon

Installation du Comité Syndical 30 septembre 2020

Lors de la séance d'installation du Comité Syndical du SDEE, qui s'est tenue le 30 septembre dernier à Mende, Alain ASTRUC, Maire de Peyre en Aubrac, a été élu Président. Il succède ainsi à Jacques BLANC qui était à la tête du Syndicat depuis 2004.

Après avoir salué le travail de ses prédécesseurs et des équipes qui les ont accompagnés tout au long de ces années, Alain ASTRUC a affirmé sa volonté d'être au service de l'ensemble du territoire lozérien en poursuivant une politique de proximité, au plus près des élus locaux, en leur permettant de s'appuyer sur le SDEE pour la réalisation de leurs projets.

Il a aussi évoqué la nécessité de permettre à tous les élus de mieux connaître le SDEE et ses multiples compétences, véritable outil de mutualisation au service des communes et des intercommunalités de notre département.

COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL

Communes rurales	Communes urbaines	EPCI
150 communes 300 délégués désignés au premier degré ↓ scrutin de liste	2 communes	10 EPCI
52 représentants désignés au second degré	2 représentants	10 représentants

COMITÉ SYNDICAL → 64 membres

Elit

BUREAU SYNDICAL : 1 président, 2 vice-présidents, 1 secrétaire et 9 membres

LES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL

PRÉSIDENT

M. Alain ASTRUC
Maire de Peyre en Aubrac
Délégué Communes Rurales

1er Vice-Président

M. Jean DE LESCURE
Président de la Communauté de Communes Mont Lozère
Délégué EPCI

2nd Vice-Président

M. Jean-Paul POURQUIER
Maire de Massegros Causses Gorges
Délégué Communes Rurales

Secrétaire

Mme Isabelle RECOULIN
Maire de Saint Bonnet de Chirac
Déléguée Communes Rurales

Membres

Mme Christine HUGON
Vice-Présidente du Syndicat Mixte La Montagne - Déléguée EPCI

M. Jean-Noël BRUGERON
Maire du Malzieu Ville - Délégué Communes Rurales

M. Emmanuel CASTAN
Maire de La Tieule - Délégué Communes Rurales

M. Jean-Paul ITIER
Maire de Saint Léger de Peyre - Délégué Communes Rurales

M. René JEANJEAN
Maire de Meyrueis - Délégué Communes Rurales

M. Olivier MAURIN
Maire de Prévenchères - Délégué Communes Rurales

M. Christian ROUX
Vice-Président de la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère - Délégué EPCI

M. Francis SAINT-LEGER
Président de la Communauté de Communes Randon Margeride - Délégué EPCI

M. Julien TUFFERY
Maire de La Panouse - Délégué Communes Rurales

LANUÉJOLS - Extension BTS Ferme du Sapet

ÉLECTRIFICATION

Brutalement confrontés à la crise du Covid-19, le SDEE, son gestionnaire de réseau Enedis et ses entreprises partenaires ont su se mobiliser pour maintenir une activité soutenue et assurer la continuité du service public de distribution d'électricité pour le compte des usagers et des communes rurales lozériennes.

Le SDEE a ainsi poursuivi en 2020 ses missions pour surveiller, renforcer et améliorer les réseaux électriques moyenne et basse tensions, tout en accordant une priorité particulière aux opérations d'extension afin de ne pas retarder davantage les projets de construction déjà impactés par le confinement.

142
opérations d'électrification

4,4 M
d'euros de travaux en 2020

ACTIVITÉ 2020 DU SERVICE ÉLECTRIFICATION

En 2020, le SDEE a investi 4,4 millions d'euros pour raccorder de nouveaux usagers, moderniser et améliorer la qualité des réseaux électriques du territoire lozérien.

ST BONNET LAVAL - Extension BTS Chapeauroux

ENFOUISSEMENT (1,4 M€ de travaux)

22 dossiers - 8 km et 2 postes de transformation

Outre un aspect esthétique évident, les travaux d'effacement des réseaux électriques aériens participent au renouvellement et à la sécurisation des réseaux.

EXTENSION (1,7 M€ de travaux)

91 opérations - 15 km et 5 postes de transformation

Le SDEE gère les demandes d'extension pour le raccordement des particuliers, professionnels ou collectivités. Elles peuvent concerner la création d'un nouveau réseau ou une prolongation du réseau existant.

RENFORCEMENT (1 M€ de travaux)

20 opérations - 7,1 km et 8 postes de transformation

Le SDEE investit sur le réseau électrique afin de s'adapter à l'accroissement de la demande en électricité et résorber les variations de tension constatées par les usagers.

SÉCURISATION (300 k€ de travaux)

9 opérations - 2 km

Ces travaux sont destinés à supprimer progressivement les fils nus qui sont les plus exposés aux aléas climatiques et donc les plus vulnérables. Ces réseaux aériens nus sont remplacés par des fils torsadés ou des réseaux souterrains.

LE PATRIMOINE RÉSEAU

LE RÉSEAU MOYENNE TENSION (HTA)*

Longueur : 3 459 km
Principalement renouvelé par ENEDIS.
Il enregistre une hausse de 15 km (+ 0,4%).

LE RÉSEAU BASSE TENSION (BT)*

Longueur : 2 512 km

Principalement créé et renforcé par le SDEE, il enregistre une évolution de 28 km (+ 1,1%).

Il reste 60 km de réseau aérien en fils nus sur le territoire lozérien soit une suppression de 5 km.

Le réseau souterrain a augmenté de 44 km.

LES POSTES DE DISTRIBUTION HTA/BT*

3 002 postes en Lozère soit en moyenne :
- 22 usagers par poste ;
- 90 m de réseau HTA ou BT par usager.

(*) Chiffres 2019 - A l'heure où nous rédigeons ce rapport, les chiffres 2020 consolidés du patrimoine de la concession ne sont pas encore disponibles

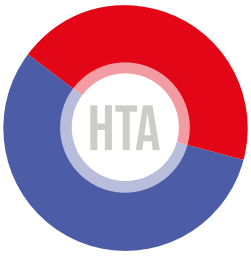

Aérien : 1 937 km
Souterrain : 1 522 km

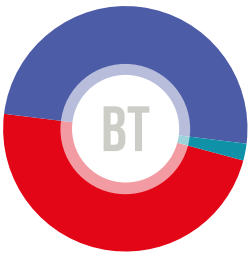

Aérien torsadé : 1 253 km
Aérien fils nus : 60 km
Souterrain : 1 199 km

AVANT/APRÈS TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT

LANGOGNE - Enfouissement BTS fils nus Rue Troupel

LE CONTRÔLE DE LA CONCESSION

TEMPS MOYEN DE COUPURE

Le critère B représente le temps moyen d'interruption du service de distribution d'électricité subi par les clients raccordés en BT.

En progrès par rapport à l'année précédente mais avec toujours de grandes disparités sur le territoire, il a été en 2019 de 110 minutes pour la Lozère (la moyenne nationale étant située à 90 minutes).

INSATISFAISANT

CONTINUITÉ DE FOURNITURE

Là aussi insuffisante mais en amélioration par rapport à 2018, la continuité de fourniture se situe à 6,2% alors que le décret impose 5%.

NON CONFORME

TENUE DE TENSION

La tenue de tension se situe à 0,1% alors que le décret impose 3%.

CONFORME

RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU

Pour assurer le bon maintien des réseaux, Enedis réalise des opérations de renforcement et de renouvellement et a mis en service en 2019 41 km de lignes HTA dont 33 km en souterrain et 8 km en aérien sur de la prolongation de durée de vie (PDV).

Le seuil théorique de renouvellement est fixé à 70 km minimum par an.

INSATISFAISANT

Lorsque plusieurs abonnés subissent des chutes de tension répétées, il est important d'en informer le SDEE . N'hésitez pas à nous contacter :

- **04 66 65 35 01 ou electrification@sdee48.fr**

ACTU 2020

LE CONTRAT DE CONCESSION RENOUVELÉ POUR 30 ANS

Le 14 février 2020, le SDEE célébrait ses 70 ans d'existence. L'occasion également de procéder à la signature du nouveau contrat de concession pour la distribution publique d'électricité en Lozère.

Construit autour des valeurs du service public, ce contrat vient remplacer et renouveler le précédent qui avait été signé en décembre 1992, afin de "moderniser" la gestion de la concession électrique déléguée par le SDEE à EDF et Enedis pour une durée de 30 ans.

Retour sur cette journée en pages centrales.

A SUIVRE EN 2021...

DES EXTENSIONS POUR RÉDUIRE LES ZONES BLANCHES DE TÉLÉPHONIE

Dans le cadre de la desserte de zones blanches de téléphonie mobile initiée par le gouvernement au travers du projet "New Deal Mobile", le SDEE a réalisé en 2020 9 extensions pour alimenter des relais de téléphonie mobile pour les 4 opérateurs (BOUYGUES, FREE, ORANGE et SFR). Ces extensions, souvent éloignées des réseaux existants et situées sur des points culminants, ont représenté un montant de 530 000 € de travaux.

Une quinzaine de dossiers supplémentaires est encore à l'étude et pourrait représenter un budget de l'ordre de 1,5 M€ de travaux, soit quasiment l'enveloppe allouée aux 87 opérations d'extension réalisées en 2020.

ENVIRONNEMENT

Malgré une exposition élevée des agents du site de Rédoundel au risque de contamination, ayant nécessité l'arrêt de l'Unité de traitement des ordures ménagères pendant quelques semaines au plus fort de l'épidémie, le Syndicat a continué d'assurer ses missions de transport, de traitement et de stockage des déchets ménagers.

Si les objectifs de valorisation ne pourront donc être totalement atteints par rapport aux années précédentes, le SDEE souhaite néanmoins remercier ses collectivités membres en charge de la compétence "Collecte" et les différents prestataires qui ont permis, chacun à leur niveau, le maintien d'un service public de gestion des déchets de qualité.

21 468
tonnes d'ordures ménagères

5,6 M
d'euros de budget en 2020

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Si les opérations de traitement ont dû être exceptionnellement suspendues durant quelques semaines, les collectes d'**ordures ménagères résiduelles** (OMr), elles, ont continué tout en se maintenant au niveau des années précédentes. Ainsi, l'Usine de traitement de Rédoundel a accueilli, en 2020, **21 468 tonnes d'OMr** soit 254 tonnes supplémentaires par rapport à 2019 (+ 1,2%).

Le début d'année 2020 a également été marqué par le **non-renouvellement de la convention de transfert, de traitement et de stockage des ordures ménagères et du tout-venant de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron**. Cette décision fait suite à la volonté de la Comunauté de Communes des Causses à l'Aubrac de se rapprocher du SYDOM de l'Aveyron pour harmoniser leurs schémas de collecte et de traitement.

La perte de tonnages pour le SDEE s'évalue à environ 1 100 tonnes/an.

USINE DE TRAITEMENT

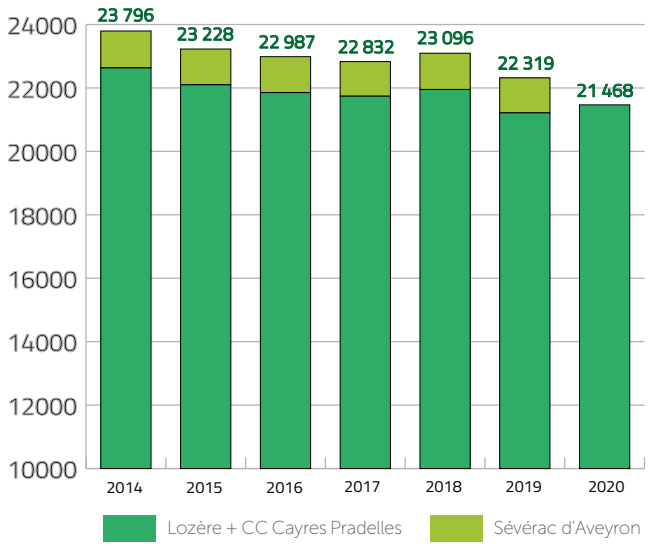

CENTRES DE TRANSFERT

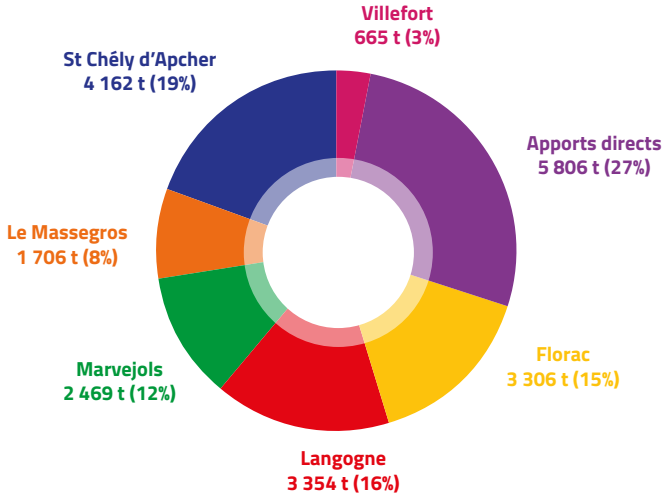

Bilan matière 2020		
	Tonnages	%
UNITÉ DE TRAITEMENT DES OMr	**21 468 T**	**100%**
OMr non traitées (COVID)	2 932 T	14%
OMr traitées	18 536 T	86%
Fraction fine organique	10 136 T	**55%**
Pertes (eau + matière)	6 786 T	67%
Matière stabilisée et séchée (stockage)	3 350 T	33%
Fraction intermédiaire	5 560 T	**30%**
Valorisation (matière + énergétique)	1 715 T	31%
Refus (stockage)	3 845 T	69%
Fraction grossière (stockage)	2 840 T	**15%**
INSTALLATION DE STOCKAGE DES DND	**12 967 T**	**60%**

COLLECTES SÉLECTIVES

Le SDEE qui assure la gestion des collectes sélectives sur le département a su maintenir, grâce à la mobilisation de ses prestataires, un service de collecte des déchets recyclables identique à la normale malgré la pandémie de COVID-19. Ainsi en 2020, **5 844 tonnes ont été collectées, soit une quantité tous matériaux confondus (Verre, Papier et Emballages) en diminution de 80 tonnes** (- 1,4%) par rapport à l'année 2019, avec de fortes disparités.

Tonnages collectés en 2020

1761 TONNES EMBALLAGES + 1,6% ▲

2794 TONNES VERRE + 4,0% ▲

1289 TONNES PAPIER - 14,3% ▼

Le flux papier, déjà en recul depuis plusieurs années en raison de la baisse du gisement, enregistre la plus forte diminution (- 14,3%) jamais constatée. Cet effondrement, également observé à l'échelle nationale, s'explique par l'effet accélérateur du confinement et notamment l'absence de publicités et la progression du télétravail.

DE NOUVELLES COLONNES POUR LE TRI ET LE RECYCLAGE DES CARTONS

NOUVEAU

Afin d'accompagner les collectivités volontaires qui souhaitent améliorer le tri des déchets, le SDEE a équipé en 2020 14 Points-Recyclage de **conteneurs destinés à la collecte des cartons gros volume**, sur la commune de **Vialas** et le territoire de la **Communauté de Communes du Gévaudan**.

Cette nouvelle collecte expérimentée en complément de la filière classique des déchèteries [qui reste le moyen à privilégier pour la valorisation des déchets encombrants], vise à réduire le nombre de cartons volumineux qui se retrouvent dans les ordures ménagères ou dans les bacs de tri et qui sont l'objet de nombreuses problématiques autant pour la collecte que sur les installations de traitement qui les accueillent.

ACTU 2020

TRAVAUX DE COUVERTURE DES CASIERS

La réduction d'activité au printemps 2020 a été l'occasion d'entreprendre les travaux de couverture des dernières alvéoles comblées.

Comme lors des précédentes réalisations, les travaux ont débuté par la préparation de la couche support puis par la pose du dispositif d'étanchéité et de drainage. Enfin, la zone nouvellement couverte a ensuite été raccordée au réseau de collecte du biogaz.

A SUIVRE EN 2021...

EXTENSION DES BUREAUX DU RÉDOUNDEL

Près de 20 ans après la création du site de Rédoundel, les locaux occupés par le personnel du Centre départemental de traitement des déchets sont devenus trop étroits. Un programme de travaux a donc été lancé pour réaliser une extension de ce bâtiment.

Celle-ci permettra d'agrandir les vestiaires, la salle de repos/réfectoire du personnel, mais aussi de créer de nouveaux espaces de travail pour le responsable de site et son adjoint, une petite salle de réunion ainsi qu'un espace "laboratoire" pour optimiser la conduite des opérations de fermentation/stabilisation des déchets. Les travaux devraient débuter début 2021, dès les beaux jours.

DÉCHÈTERIES

Fréquentation déchèteries 2019/2020

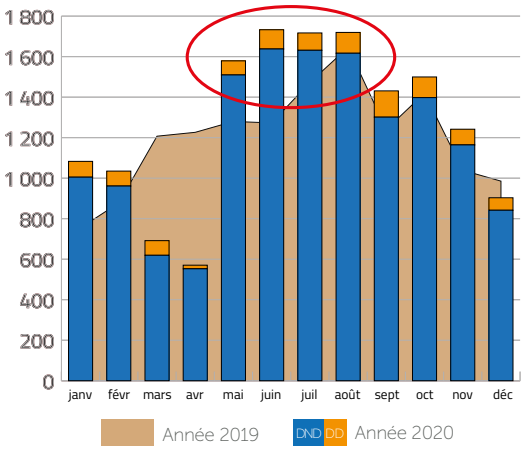

Après une période historiquement faible en mars et avril en raison de la fermeture des déchèteries imposée par le gouvernement, le SDEE qui assure le transport et la gestion du traitement des déchets dangereux et non dangereux issus des 24 déchèteries du département a su se mobiliser afin d'absorber les effets du déconfinement et la très forte fréquentation des déchèteries lors de la saison printemps/été 2020.

Ainsi, malgré près de deux mois de fermeture, les tonnages recupérés en déchèteries en 2020 affichent des chiffres largement supérieurs à ceux de l'année précédente, avec **15 205 tonnes collectées, soit une quantité tous matériaux confondus en hausse de 1 111 tonnes (+ 7,9%) par rapport à 2019**.

Si la grande majorité des flux affiche des progressions inédites (+ 15,5% pour le bois, + 11,1% pour les métaux), le recours au tout-venant aura tout de même été limité malgré une augmentation de + 5,0% (soit -3 points de pourcentage par rapport à la moyenne globale) grâce à la généralisation progressive des bennes Mobilier peu à peu déployées sur l'ensemble du territoire et dont 7 déchèteries ont pu bénéficier au cours de l'année 2020.

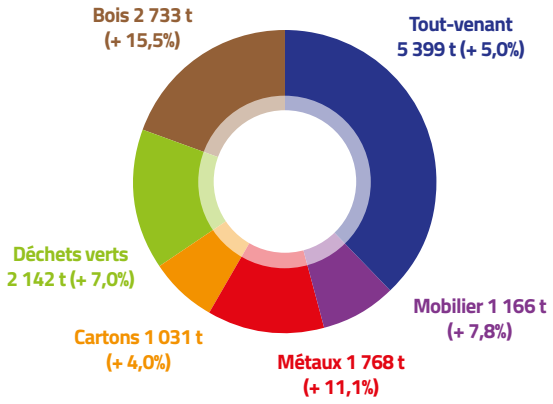

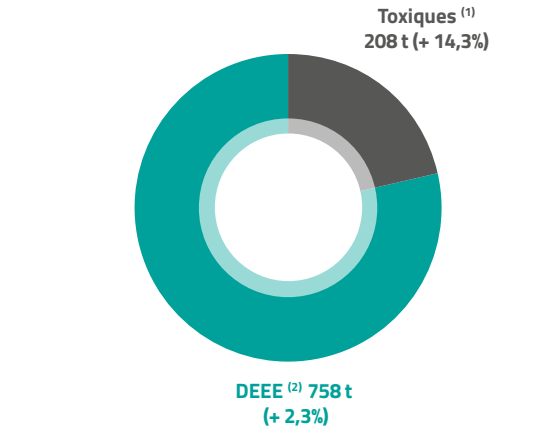

(1) Hors huiles de vidange et batteries / (2) Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

UNE NOUVELLE VIE POUR LE BOIS DE DÉCHÈTERIES

Depuis le 1er janvier 2020, le SDEE a fait le choix de reprendre en régie le traitement du bois récupéré en déchèteries et, après appel d'offres, a conclu un marché de 3 ans avec la société **KRONOSPAN pour la valorisation du flux bois en mélange**.

Après un pré-traitement local sur le site de Rédoundel (broyage, déferraillage), pour préparer le produit en vue de son recyclage et optimiser les transports, le bois est expédié à Auxerre dans l'Yonne (89). A son arrivée, il est trié, séché puis réduit en copeaux afin de servir à la fabrication de panneaux de particules (bruts ou mélaminés) destinés à la production d'éléments d'ameublement.

Avec un taux de valorisation proche de 100%, plus de 2 500 tonnes de bois ont ainsi pu être recyclées en 2020 et retrouver un second usage.

A SUIVRE EN 2021...

EVOLUTION DE LA COLLECTE DES TOXIQUES EN DÉCHÈTERIES

L'éco-organisme EcoDDS a pour mission d'organiser et de prendre en charge financièrement la collecte des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) des ménages et leur traitement à l'échelle nationale.

Actuellement, l'ensemble des déchèteries du département accueille des DDS ménagers mais également professionnels. Ces derniers n'étant pas pris en charge par l'éco-organisme EcoDDS, cela implique leur séparation au sein des déchèteries. Au vu des retours d'autres collectivités sur les difficultés pouvant être rencontrées par les gardiens pour différencier les DDS pris en charge ou non par l'éco-organisme, le Syndicat Mixte La Montagne s'est porté volontaire et servira de "secteur test".

Ce nouveau dispositif, déployé à partir du 2ème trimestre 2021 sur les 6 déchèteries du SM La Montagne, pourra être généralisé à l'ensemble du département à compter de 2022 en cas de succès de l'opération.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Tout comme pour les autres services, la crise sanitaire n'aura pas épargné l'organisation du service Eau et Assainissement. Afin d'assurer la continuité du service public, notamment durant le premier confinement, l'activité a été restreinte et s'est concentrée sur les prestations de première urgence (réparation de fuites eau potable, curage d'assainissement et de canalisation).

La réduction de 30% de l'activité du 15 mars à fin mai a ensuite entraîné une surcharge de travail importante sur la période estivale durant laquelle nos équipes ont mobilisé le maximum de leurs moyens. Les mesures de distanciation et les différentes évolutions réglementaires ont rapidement nécessité une forte capacité d'adaptation.

8 installations de désinfection eau potable en 2020

1,5 M d'euros de travaux en 2020

ACTIVITÉ 2020 DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le SDEE intervient sur toute la chaîne des cycles de l'eau et de l'assainissement, aussi bien en prestations techniques (travaux neufs, maintenance et entretien des réseaux ou stations d'épuration, vidanges et hydrocurages) qu'en prestations de services (réalisation et actualisation des plans de réseaux d'eau, contrats d'entretien).

En 2020, le montant total de ces travaux s'élève à **1,5 million d'euros** avec notamment la réalisation des prestations suivantes :

- la **réparation de fuites** ;
- l'installation de compteurs généraux et de compteurs abonnés eau potable ;
- **le nettoyage et la désinfection d'ouvrages de stockage** ainsi que l'installation de **dispositifs de désinfection eau potable** ;
- la **vidange** de fosses septiques, de bacs à graisse et stations d'épurations ;
- **l'hydro-curages** d'ouvrages (canalisations, assainissement, eaux pluviales...) ;
- l'entretien et la maintenance d'équipements électroménaniques.

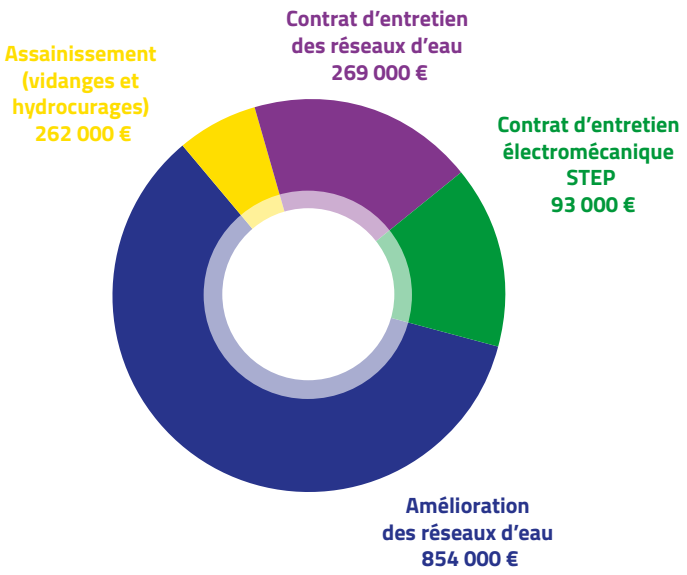

BOUES D'ÉPURATION : L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 MODIFIE LES RÈGLES D'ÉPANDAGE

La crise sanitaire du Covid-19 a profondément modifié les pratiques de gestion des boues issues du traitement des eaux usées urbaines, en imposant une **procédure d'hygiénisation préalable avant épandage agricole** (arrêté du 30 avril 2020).

Afin d'accompagner les collectivités lozériennes impactées par cette nouvelle contrainte, les services du SDEE ont été mobilisés pour aider les exploitants à assumer cette nouvelle obligation ayant notamment pour conséquence l'augmentation du coût du transport et l'installation d'équipements complémentaires pour certaines stations d'épuration.

Cette obligation réglementaire perdure à ce jour et risque d'être renforcée en 2021 par un Projet de décret "socle commun pour les matières fertilisantes et les supports de culture (MFSC)" lié à la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire). Toutes ces évolutions vont probablement augmenter les coûts de fonctionnement pour des services ayant déjà des budgets relativement contraints dans nos territoires ruraux. Sans remettre en cause le bien-fondé de ces changements, il faut bien constater qu'ils se répercuteront inévitablement sur la facture de l'abonné au service.

CONTRATS ET PRESTATIONS DE SERVICE

Afin de compléter ses services et favoriser chez les collectivités la réalisation d'interventions préventives sur leurs réseaux d'eau et d'assainissement, **le SDEE développe**, depuis plusieurs années déjà, **des offres complètes d'entretien depuis les ouvrages de captage jusqu'aux installations de traitement.**

47
COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

CONTRAT D'ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'EAU

En place depuis 20 ans, ces contrats ont permis des interventions préventives sur les réseaux. Ils ont été complétés en 2015 par une prestation de cartographie.

13
STATIONS SOUS CONTRAT

CONTRAT ÉLECTROMÉCANIQUE

Pour garantir le fonctionnement des stations d'épuration et prévenir d'éventuelles pannes, un électromécanicien du SDEE assure toute l'année des missions d'entretien et procède, quand cela est nécessaire, aux remplacements de matériels tels que : pompes d'eau potable, pompes d'assainissement, postes de télésurveillance, armoires de commande électrique...

ACTU 2020

LE SDEE S'ÉQUIPE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES COLLECTIVITÉS

Afin d'être toujours plus proche de ses collectivités adhérentes et répondre à leurs besoins, le service AEP adapte régulièrement ses domaines d'intervention.

LE TRANSPORT D'EAU POTABLE

L'achat d'une citerne inox de 12 m³ type Ampliroll va permettre de répondre à des demandes ponctuelles de transport d'eau potable, notamment pendant des périodes de fort étiage, pour des petites unités de distribution déficitaires.

L'ÉTANCHÉITÉ DES RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE

Au sein de ce service, une nouvelle équipe a été formée pour réhabiliter l'étanchéité de cuves de réservoir par une solution de membranes souples type "liner". Cette technique, adaptée aux ouvrages dont la maçonnerie est dégradée, permet de proposer une solution à la rénovation des nombreuses cuves de réservoir fortement dégradées par des eaux acides.

TRAVAUX DE MAÇONNERIE

Les derniers recrutements ont permis de retenir des agents ayant de l'expérience dans le domaine de la maçonnerie.

Cette montée en compétence permet désormais de proposer aux collectivités adhérentes la réalisation de petits travaux de maçonnerie liés aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, tels que des réparations ponctuelles d'ouvrages ou la création de locaux pour l'installation de dispositifs de désinfection.

CARTOGRAPHIE

DE NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES POUR AMÉLIORER LA GESTION DES RÉSEAUX D'EAU

L'évolution technologique et la numérisation offrent aux exploitants de réseaux des outils qui facilitent et optimisent leur travail. Toutefois, ces équipements nécessitent souvent dans leur mise en œuvre des moyens humains, financiers et des compétences spécifiques. Pour cela, le SDEE développe régulièrement de nouvelles offres afin de proposer des solutions mutualisées à ses collectivités adhérentes.

Cela a commencé il y a 4 ans par une solution de **gestion informatisée de la cartographie des réseaux.** Après un relevé initial, un technicien spécialisé du SDEE intervient une fois par an pour mettre à jour les évolutions du réseau d'eau potable. **Le partage de ces données via un logiciel SIG WEB permet ensuite aux différents intervenants d'accéder aux informations par une simple connexion internet.**

TÉLÉGESTION

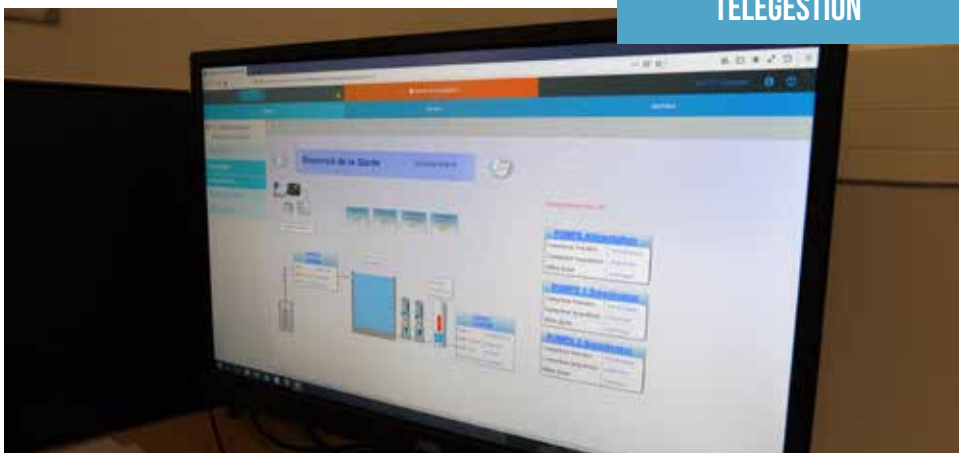

Autre outil indispensable à l'exploitation et la maîtrise du rendement des réseaux, l**a télégestion permet de limiter les déplacements et les temps de dysfonctionnement**, mais également **d'anticiper les défauts** et notamment les fuites des réseaux d'eau potable.

Afin de profiter pleinement des possibilités de ces équipements, il est nécessaire de mettre en place un logiciel de supervision, dont la gestion est difficile à l'échelle d'une petite collectivité en raison de son coût et de sa technicité.

990 KM DE RÉSEAUX CARTOGRAPHIÉS

Fin 2020, **41** communes et **1** communauté de communes adhèrent au service de gestion cartographique des réseaux d'eau potable.

77 DISPOSITIFS CONNECTÉS

Le SDEE propose depuis 2 ans un équipement partagé de télégestion qui rencontre un franc succès. A ce jour, **23 collectivités ont adhéré** à ce service et **77 ouvrages ou équipements sont connectés** au logiciel de supervision partagé.

A SUIVRE EN 2021...

LE TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT INQUIÈTE LES ÉLUS

Les évolutions réglementaires liées à la loi NOTRe et les différentes modifications qui ont suivi imposent le transfert des compétences "Eau" et "Assainissement" aux EPCI au plus tard le 1er janvier 2026. A l'heure actuelle, 3 communautés de communes lozériennes disposent déjà de la double compétence et une de la seule compétence "Assainissement", couvrant alors environ la moitié de la population Lozérienne.

Ces restructurations impactent régulièrement le fonctionnement du service du SDEE alors que 10 conventions de prestations AEP ont été résiliées au cours de l'année 2020. De plus, les premiers retours d'expérience montrent la difficulté de maintenir un partenariat avec les nouveaux services communautaires généralement en recherche d'autonomie afin de réduire le recours à des prestations extérieures.

Face à ce constat, les élus du Syndicat réfléchissent à l'avenir du service AEP-Assainissement et envisagent sur certains territoires une évolution des prestations actuelles vers un niveau supérieur et/ou la spécialisation sur un éventail de prestations réduit. L'expérimentation en cours d'une convention élargie sur le territoire de la commune nouvelle de Peyre en Aubrac permettra probablement de préparer ces adaptations.

70 ans du SDEE
1950 - 2020
14 février 2020 - Marvejols

TABLE RONDE
Le développement des Énergies Renouvelables dans les territoires ruraux

Les questions abordées
Témoignages et retours d'expériences

Quels sont les objectifs nationaux ?
Quel appui technique pour développer son projet ?
Comment le financer ?
Quelles solutions de mutualisation ?
Quel rôle pour un Syndicat d'Énergie ?
Quel intérêt à constituer une SEM ?
Quel impact sur le réseau de distribution d'électricité ?
Comment gérer mon réseau de chaleur ?
Quelles perspectives pour le développement de la biomasse ?

Les intervenants

Frédéric GUILLOT - Directeur Régional Délégué de l'ADEME
Philippe DURIEU - Directeur Adjoint du SIEL 42 (Territoire d'Énergie Loire)
Mathieu ACCADEBLED - Responsable Développement Centrale au Sol - URBASOLAR
Claude HARTMANN - Directeur Régional Enedis Nord Midi-Pyrennées
Jean-Michel MIVIERE - Technicien Forestier Indépendant - FAIG Bé
Guillaume PERRIN - Chef du Service des Réseaux de Chaleur et de Froid - FNCCR

Acteur économique départemental de premier plan, dont la vocation initiale portait principalement sur l'exercice de la compétence d'autorité organisatrice et de maîtrise d'ouvrage des réseaux de distribution publique d'électricité, le SDEE a, au fil du temps, et pour répondre aux nombreuses sollicitations de ses collectivités membres, su évoluer et développer de nouveaux domaines d'intervention. La journée anniversaire organisée pour célébrer les 70 ans du Syndicat a été l'occasion de remonter le temps pour retracer son histoire et rappeler les différentes étapes qui ont permis d'en faire l'important outil de mutualisation qu'il est aujourd'hui.

Signature du nouveau contrat de concession avec Enedis et EDF

Lors de la journée anniversaire du Syndicat, Jacques BLANC, ancien Président du SDEE, Claude HARTMANN, Directeur Régional Enedis Nord Midi-Pyrénées, Laurence GALABRUN, Directrice Territoriale Enedis Lozère et Frédéric LAULAN, Directeur du Développement Territorial EDF Gard-Lozère-Vaucluse, ont procédé à la signature du nouveau contrat de concession pour la distribution publique d'électricité et la fourniture d'électricité aux tarifs règlementés de vente. Conclu pour une durée de 30 ans, ce nouveau contrat prévoit une co-construction des programmes de travaux réalisés sur le réseau et vise à améliorer la qualité de desserte en électricité en Lozère.

70 ans
SDEE
de la Lozère

Inauguration de l'extension des locaux du service Éclairage Public

Exposition de matériel (candélabres, nacelle...)

Xavier Pintat, Président de la FNCCR
(Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies)

Repas de clôture dans les nouveaux locaux du service Éclairage Public du SDEE

L'histoire du SDEE en vidéo

Cet anniversaire fut aussi l'occasion de créer une vidéo de présentation du Syndicat. Disponible sur YouTube et Facebook, elle vous permettra de mieux connaître notre histoire et les nombreuses compétences maîtrisées par le SDEE.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'activité du service Éclairage Public du Syndicat a été brusquement ralentie au printemps en raison de la crise sanitaire sans pour autant être totalement stoppée. Les interventions de dépannage ont notamment été maintenues.
Le retard pris pendant le confinement sur les travaux neufs ou le programme de rénovation n'a en revanche pu être totalement comblé sur le second semestre, pour partie en raison des difficultés d'approvisionnement lors de la remise en route des unités de fabrication.
Cette période troublée a néanmoins permis une mise à jour de la base de données cartographique de suivi du parc d'éclairage public lozérien, afin d'en assurer une gestion et un entretien toujours plus minutieux.

701
points lumineux remplacés

1,5 M
d'euros de travaux en 2020

ACTIVITÉ 2020 DU SERVICE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le SDEE intervient au titre de l'éclairage public pour l'ensemble des communes rurales lozériennes lui ayant transféré la compétence. En 2020, le service a procédé **au remplacement de 701 lanternes** pour un total de **1,1 million d'euros**.

A ces travaux s'ajoutent **2 086 opérations de dépannage** soit 23 de plus par rapport à l'année 2019. Les autres opérations restent quant à elles stables par rapport aux années précédentes :

- **6** opérations d'éclairage sportif ;
- **3** illuminations de sites ou de monuments ;
- **29** opérations de pose de décorations de fin d'année.

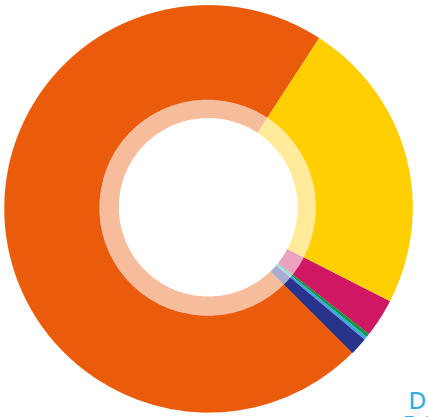

LA CARTOGRAPHIE DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les services Éclairage Public et Eau et Assainissement du SDEE ont récemment mutualisé leurs compétences pour procéder à une première expérimentation de géoréférencement des réseaux d'Éclairage Public souterrains sur la commune des Salelles.

Déjà proposée depuis plusieurs années pour l'eau potable, et plus récemment pour l'assainissement, la cartographie des réseaux et leur mise à jour annuelle par le Syndicat permettent aux collectivités une gestion plus rapide et plus précise de leur patrimoine. Pour le réseau d'éclairage public, faisant partie de la liste des réseaux dits sensibles, il s'agit également de se mettre progressivement en conformité avec la prochaine échéance de la réforme anti-endommagement, également appelée réforme DT/DICT, qui prévoit pour les communes rurales l'obligation de fournir une cartographie en classe A à partir du 1er juillet 2026.

L'objectif est de pouvoir informer facilement les entreprises en charge des travaux avec des données fiables et précises permettant de travailler sans risque, et de réduire de façon significative les potentiels dommages aux réseaux souterrains en place.

Une réflexion est d'ores et déjà engagée au sein du SDEE pour évaluer les modalités les plus pertinentes de déploiement de ce géoréférencement à l'ensemble du territoire lozérien, entre relevés en régie ou externalisés, et selon qu'il s'agisse de travaux neufs (extension ou enfouissement) ou du réseau existant.

Cartographie de la commune des Salelles

VENTE DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

En 2020, le SDEE a procédé à la vente de Certificats d'Économie d'Énergie liés à des travaux sur le parc d'éclairage public pour un montant de plus de 135 000 €.

Le dossier, déposé sur la plateforme nationale Emmy, correspond à la valorisation des économies d'énergie permises par les travaux de rénovation de l'éclairage public réalisés au cours des 12 mois précédents et représente 16.2 Gigawatt-heures Cumac (GWhC).

La mutualisation des CEE par le Syndicat permet d'atteindre le seuil de dépôt et d'optimiser la valeur de rachat. Les sommes perçues sont affectées au financement de nouveaux travaux de rénovation de l'éclairage public, pour l'ensemble des communes adhérentes, générant ainsi des économies d'énergie et une diminution de la facture énergétique, mais également de nouveaux CEE.

Un second dossier a ainsi été déposé au printemps 2020 pour un volume de 12.5 GWhC et sa vente sera effectuée en 2021.

CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
Ministère de la Transition écologique et solidaire

ACTU 2020

UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC ENEDIS POUR OPTIMISER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LOZÉRIEN

En parallèle du nouveau contrat de concession signé en 2020, une convention partenariale a été signée entre le SDEE et Enedis pour accompagner la transition énergétique en Lozère en lien avec la Réserve Internationale de Ciel Étoilé des Cévennes. Celle-ci permet de financer, sur l'ensemble du territoire, le remplacement de lanternes énergivores par des dispositifs à faible consommation, la mise en place de dispositifs de pilotage innovants ou des actions d'information et de sensibilisation des collectivités et des usagers sur les gestes écocitoyens de réduction de la pollution lumineuse et des consommations.

L'objectif de ce partenariat vise donc à la fois la préservation de la biodiversité nocturne, ainsi qu'une meilleure maîtrise de l'énergie et des appels de puissance sur le réseau électrique concédé. Dans le cadre de cette convention, Enedis apporte au SDEE une aide financière de 40 000 € par an sur dix ans.

CIEL ÉTOILÉ du Parc national des Cévennes PARTENAIRE

Parc national des Cévennes

ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

Application d'enrobé avec finisher

VOIRIE

Les 5 027 km de voiries communales lozériens sont chaque année mis à l'épreuve du temps, du climat et nécessitent un entretien régulier afin de maintenir sécurité et confort de conduite pour les usagers.

Malgré la crise sanitaire liée à la Covid-19 et la période électorale, le programme de voirie annuel dont les derniers marchés ont été attribués au mois d'août 2020, a pu se dérouler dans de bonnes conditions en respectant les délais fixés. Ainsi, au 31 décembre 2020, le taux de réalisation des travaux atteignait 87% du programme initial, dont 66% réceptionnés à cette date.

277
chantiers

5,7 M
d'euros de programme en 2020

ACTIVITÉ 2020 DU SERVICE VOIRIE

En 2020, le SDEE a participé à la programmation de 5,7 millions d'euros de travaux pour moderniser et améliorer la qualité de nos routes communales.

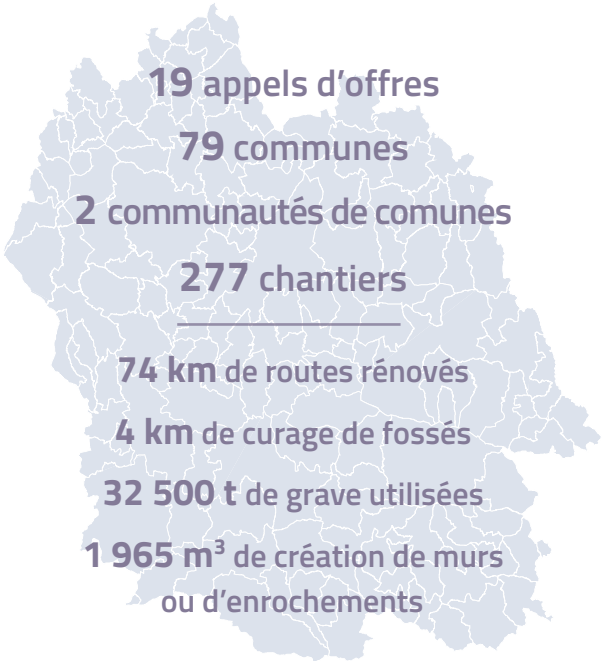

19 appels d'offres
79 communes
2 communautés de comunes
277 chantiers

---

74 km de routes rénovés
4 km de curage de fossés
32 500 t de grave utilisées
1 965 m³ de création de murs ou d'enrochements

ACTU 2020

ATTENTION À L'AMIANTE !

Une réglementation impose, depuis 2016, le repérage de l'amiante sur les chantiers de voirie. Elle rend notamment obligatoire la réalisation d'un diagnostic amiante dans les enrobés bitumineux, en amont des travaux sur les chaussées.

Jusqu'en 1995, certaines couches de roulement ont en effet été réalisées avec des enrobés contenant des fibres d'amiante, utilisées pour améliorer la résistance à l'usure du revêtement. Les routes peuvent aussi contenir de l'amiante "environnemental", qui n'a pas été intentionnellement ajouté mais que l'on retrouve naturellement dans des granulats employés pour réaliser les enrobés. Une part du réseau est donc susceptible de contenir de l'amiante.

Pour répondre à cet aspect réglementaire, en lien avec le SDEE, Lozère Ingénierie mesure la probabilité de présence d'HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques, issus de la combustion de matières fossiles) ou d'amiante (en fonction notamment de l'âge et du type de revêtement) et, si nécessaire, sollicite un diagnostic (prélèvement et analyse) avant de définir les modalités d'intervention.

L'objectif étant d'avoir une approche pragmatique de la réglementation.

BORNES DE RECHARGES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Toujours croissant, le nombre de véhicules électriques et hybrides rechargeables vendus chaque année a franchi le cap du million en Europe en 2020.
A l'échelle du marché français, ces ventes ont quasiment doublé par rapport à 2019 (70 000). Cette performance, qui dépasse largement les prévisions, est liée aux efforts des constructeurs et à la large gamme de véhicules proposée, aux subventions gouvernementales, sans oublier la rapidité de déploiement des bornes de recharges, entre-autres grâce aux Syndicats d'Énergie

38
bornes de recharge

3 005
sessions de recharge en 2020
(+ 57% par rapport à 2019)

Les 10 bornes lozériennes ayant permis de parcourir la plus grande distance en 2020

Bornes de recharge	Kilomètres parcourus	Énergie délivrée (kWh)
Saint Chély d'Apcher – Place du Foirail	68 975	13 795
Mende – Boulevard Lucien Arnault	40 815	8 163
Mende – Rue Saint-Ilpide	28 145	5 629
Marvejols – Le Pré de Suzon	21 905	4 381
Massegros Causses Gorges – RD 32	16 310	3 262
Peyre en Aubrac – Place du Foirail	15 825	3 165
Langogne – Quai du Langouyrou	14 530	2 906
Florac Trois Rivières – Parking de la Gare	13 280	2 656
La Canourgue – Chemin de la Bastide	11 295	2 259
Saint Chély d'Apcher – Parking du Pontet	9 185	1 839

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RECHARGES PAR MOIS DE 2018 À 2020 (SUR LE RÉSEAU LOZÉRIEN)

Malgré la limitation des déplacements imposée par la crise sanitaire, le nombre de recharges effectuées en 2020 sur les 38 bornes lozériennes du réseau régional Révéo est en très nette augmentation. Le graphique ci-dessous montre une baisse en mars, avril et mai (confinement oblige) mais elle a été largement rattrapée par une quantité de sessions de recharges doublée durant l'été. Sur l'année complète, on note une belle augmentation de 57% par rapport à 2019.

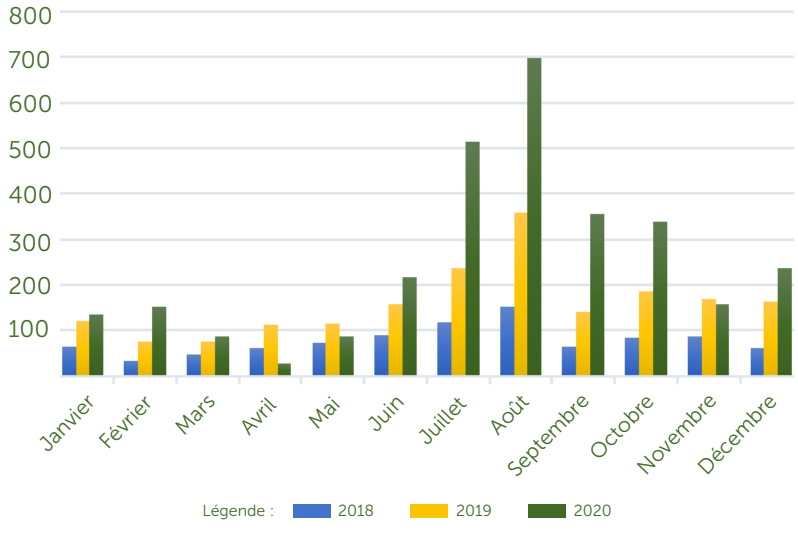

ACTU 2020

DISTRIBUTION DES PANNEAUX VILLE ET VILLAGE BRANCHÉ(E)

Afin de renforcer la visibilité des bornes de recharges pour véhicules électriques, le SDEE a fourni gratuitement deux panneaux Ville ou Village Branché(e) aux communes qui le souhaitaient. Installés par les services techniques des collectivités, ces panneaux permettront aux usagers de trouver plus facilement un point de recharge.

Chantier de forage de sonde géothermique

CHALEUR RENOUVELABLE

Compétence reprise en 2019 avec l'arrivée de deux nouveaux agents au sein de la structure, la mission Chaleur Renouvelable accompagne les maîtres d'ouvrage, publics ou privés, dans la mise en œuvre de leurs projets de géothermie, solaire thermique et bois-énergie.
Signataire d'un contrat avec l'ADEME, le SDEE est aussi l'opérateur technique, administratif et financier des projets de chaleur renouvelable en Lozère.
Les collectivités territoriales, le secteur social et médico-social ainsi que les entreprises peuvent faire appel, gratuitement, aux techniciens du SDEE.

22
maîtres d'ouvrage accompagnés

3
installations mises en service

ACTIVITÉ 2020 DE LA MISSION CHALEUR RENOUVELABLE

- **22 accompagnements** de maîtres d'ouvrages réalisés :
  12 entreprises, 7 collectivités territoriales et 3 établissements médico-sociaux
- **3 installations mises en service**
- **12 dossiers** de demandes de financement déposés
- **13 installations financées**

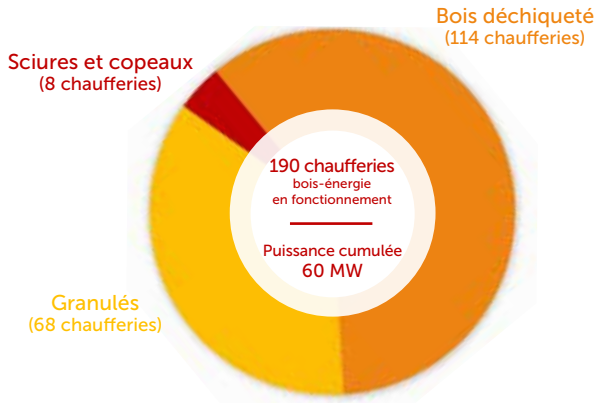

Source : Observatoire du Bois-Énergie

ZOOM SUR...

LE SDEE, MANDATAIRE DE MAÎTRISE D'OUVRAGE

Afin de proposer un service toujours plus complet aux collectivités territoriales du territoire, le SDEE peut désormais se positionner comme mandataire de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de réseaux de chaleur.

Cette nouvelle compétence permet au Syndicat, à la demande d'une commune et pour un projet donné, d'assurer l'ensemble du portage administratif, technique et financier de l'opération.

Une fois la réalisation terminée, la gestion de l'équipement est rétrocédée à la commune qui rembourse au SDEE la quote-part d'investissement restante, subventions déduites.

LE SDEE OPÉRATEUR TERRITORIAL CHALEUR RENOUVELABLE ET GESTIONNAIRE DÉLÉGUÉ DU FONDS CHALEUR

Le SDEE est également lauréat du Contrat de Développement Territorial (COT) de la Chaleur Renouvelable de l'ADEME, pour le département de la Lozère.

Il peut désormais proposer un accompagnement complet à ses collectivités adhérentes, mais également rencontrer de nouveaux maîtres d'ouvrage et développer le travail en synergie avec l'ensemble des partenaires techniques du territoire, notamment sur le volet maîtrise de l'énergie avec l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) Lozère Énergie.

30 projets ont été retenus dans le cadre de ce contrat, la moitié portée par des acteurs publics, l'autre moitié par des acteurs du secteur privé, pour une puissance totale de 8,5 GWh de production EnR (géothermie, solaire thermique et bois-énergie).

L'ADEME a confié au SDEE la gestion déléguée des crédits issus du Fonds Chaleur pour ces projets. Cela permet de faire émerger plus facilement des projets de taille modeste et d'apporter aux bénéficiaires une plus grande réactivité dans le traitement de leurs demandes et dans le versement des aides.

En 2020, les deux commissions d'attribution des aides composées du SDEE et de l'ADEME, ont étudié 11 dossiers et ont validé plus de 475 000 € d'aides pour 1,5 GWh de production de Chaleur Renouvelable.

Suivi des objectifs en nombre de projets

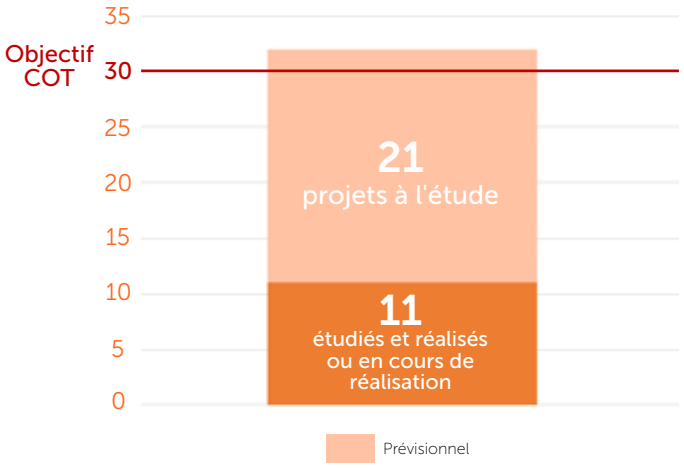

Suivi des objectifs en Mégawatt-heure (MWh/an)

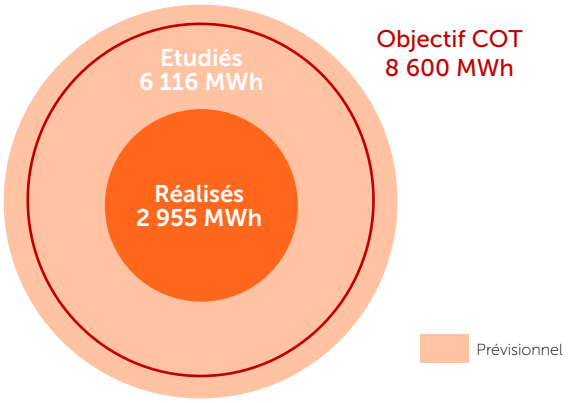

LES ACTIONS DE COMMUNICATION

La mission Chaleur Renouvelable, c'est aussi la sensibilisation du grand public et des professionnels. Cette année, 9 articles ont été publiés dans la presse locale et sur les réseaux sociaux afin de présenter les actions menées par le SDEE mais aussi pour exposer tous les avantages qu'offrent ces énergies.

Organisation d'une table ronde Énergies Renouvelables à l'occasion des 70 ans du SDEE

Visite du réseau de chaleur des Vans (Ardèche) par les élus du département

Création d'une plaquette de présentation de la mission Chaleur Renouvelable

Mise à jour du guide pour l'approvisionnement des chaufferies à bois déchiqueté (Réseau Bois Énergie Occitanie)

ACTU 2020

RENOUVELLEMENT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR 2021-2023

En septembre dernier, le SDEE a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'ADEME et la Région Occitanie pour l'animation de la mission Chaleur Renouvelable au cours de la période 2021-2023.

Le SDEE vient d'être désigné lauréat pour porter cette mission pour le département de la Lozère et pourra poursuivre le développement de la géothermie, du solaire thermique et du bois-énergie sur les trois prochaines années.

Financeurs : Europe FEDER – ADEME – CD48

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Grâce à la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015 et à la modification de ses statuts, le SDEE est aujourd'hui en mesure d'accompagner des projets de production d'énergie renouvelable.

Le Syndicat s'est depuis investi auprès de deux opérateurs : ENGIE GREEN pour le projet de centrale solaire sur la ZAC de La Tieule, et URBASOLAR pour l'installation d'un site de production photovoltaïque sur les casiers réhabilités de l'installation de stockage des déchets de Rédoundel.

16,7 MWc
de puissance installée

2
centrales en service en 2021

CENTRALE SOLAIRE - ZAC DE LA TIEULE

Le chantier de la plus grande centrale photovoltaïque au sol de Lozère avance à grands pas ! Portée par la société ENGIE GREEN, chargée de sa construction et de son exploitation, cette centrale photovoltaïque, située sur la commune de La Tieule, vient répondre à un besoin exprimé par les élus du Syndicat Mixte Lozérien de l'A75 pour valoriser une ancienne friche forestière et participer au développement de la Zone d'Activité.

D'une puissance de 15 MWc, la centrale de La Tieule comporte **35 000 modules photovoltaïques** qui permettront de produire chaque année 19 millions de kWh d'électricité bas carbone soit l'équivalent de la consommation électrique de 2 800 foyers.

Avec une date de **mise en service prévue en mars 2021**, le SDEE deviendra prochainement partie prenante du projet au travers d'une prise de capital dans la société d'exploitation ENGIE PV La Tieule à hauteur de 1,5 million d'euros sur 3 ans, auquel s'ajoutent 250 000 € investis sur 20 ans.

Afin d'associer les collectivités locales et les habitants à la transition énergétique sur leur territoire, une campagne de financement participatif a été lancée en début d'année 2021 sur la plateforme en ligne d'ENERFIP, spécialisée dans la collecte de fonds pour des projets d'énergies renouvelables.

D'un montant de 100 000 €, cette contribution citoyenne donne l'opportunité à la population locale d'orienter son épargne vers un projet durable et d'investir dans l'avenir et le développement des énergies vertes sur son territoire.

ACTU 2020

UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE SUR L'INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS DE RÉDOUNDEL

Retardée de quelques mois à cause de la pandémie de COVID-19, la centrale photovoltaïque de Rédoundel est désormais opérationnelle depuis sa mise en service le 23 juillet 2020.

Ainsi, après 8 mois de travaux ayant nécessité la création d'une piste d'accès, d'un transformateur électrique et la préparation des socles et supports, 5 300 panneaux photovoltaïques trônent désormais sur les plus anciens casiers réhabilités de l'installation de stockage des déchets de Rédoundel.

Pour rappel, ce projet d'un montant de 1,7 million d'euros qui associe la société URBASOLAR et le SDEE permettra l'injection sur le réseau de distribution de plus de 2 millions de kWh d'électricité d'origine renouvelable. Un bel exemple de valorisation du patrimoine foncier du Syndicat.

GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

Depuis l'ouverture à la concurrence des marchés de l'énergie et afin d'accompagner les collectivités dans le choix de leurs fournisseurs d'électricité, le SDEE s'est associé à 8 autres syndicats ou fédérations d'énergie de la région Occitanie pour la constitution d'un groupement d'achat d'électricité. Il en coordonne l'organisation sur le département de la Lozère.

Cette mutualisation permet aux collectivités territoriales et établissements médico-sociaux de s'affranchir de lourdes procédures de mise en concurrence, mais également de rassembler un maximum d'acheteurs afin de bénéficier d'un effet volume et obtenir ainsi de la part des fournisseurs les meilleures offres possibles, avec à la clé de réelles économies.

1 898
points de livraison en Lozère

4,2 M
d'euros de facturation par an

LE GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIE S'ADAPTE A LA FIN DES TARIFS "BLEUS"

La loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat a fixé au 31 décembre 2020 la suppression des Tarifs Réglementés de Vente d'électricité (TRV) pour les puissances souscrites inférieures à 36 kVA (ex-tarifs "bleus"), pour tous les consommateurs non domestiques employant au moins 10 personnes et dont les recettes sont supérieures ou égales à 2 millions d'euros.

Alors que les obligations de mise en concurrence ne concernaient jusqu'à cette échéance que les puissances souscrites supérieures à 36 kVa, et face à cette nouvelle situation, les huit syndicats départementaux membres pilotes du groupement de commandes ont pris la décision d'organiser en 2020 une nouvelle consultation publique pour la passation de marchés de fourniture d'électricité, afin de permettre aux membres actuels du groupement, et ceux concernés par ces nouvelles obligations, d'y intégrer leurs éventuels besoins.

En Lozère, 1 702 points de livraison ont ainsi rejoint le groupement. Le gain moyen issu de la mise en concurrence lancée fin 2020 est de l'ordre de 9,5% par rapport au tarif "bleu" réglementé.

CALENDRIER 2022

Pour les structures qui ne sont pas soumises aux obligations de mise en concurrence, mais qui souhaiteraient rejoindre le groupement, celles-ci pourront y adhérer dans le courant de l'année 2021 et leurs nouveaux contrats de fourniture prendront effet au 1er janvier 2022.

Adhésion au groupement et recensement des besoins : printemps 2021

Lancement des consultations : été 2021

Attribution des marchés : septembre 2021

Bascule des contrats : 31 décembre 2021

	PS* > 36 kVa	PS* < 36 kVa
Nom du fournisseur retenu	EDF	EDF
Nombre de membres adhérents	72	41
Nombre de PDL	196	1 702
Consommation annuelle	22 268 MWh	10 981 MWh
Montant annuel du marché	2,5 M€	1,7 M€

* PS = puissance souscrite

BILAN DU SIÈGE ADMINISTRATIF

Les services administratifs contribuent au fonctionnement quotidien du SDEE par

- l'administration générale de la structure
- la gestion comptable et financière
- la gestion des ressources humaines
- le suivi des marchés publics
- la communication
- la gestion du parc informatique
- l'animation de la politique qualité

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE LA LOZÈRE

La nature des activités exercées par notre Syndicat le conduit à redoubler de vigilance vis-à-vis du respect des règles d'hygiène et de sécurité au travail, afin de garantir des conditions de travail favorables. Pour l'accompagner dans cette mission, le SDEE a souhaité s'appuyer sur les services du centre de gestion de la fonction publique. La convention conclue prévoit l'intervention du CDG pour :

- l'aide à l'actualisation du Document Unique d'évaluation des risques ;
- la prévention des risques professionnels ;
- la formation en hygiène et sécurité du travail ;
- l'inspection des locaux et lieux de travail.

Une phase d'état des lieux, avec une visite de chaque site et la rencontre des agents, a été engagée fin 2020. La mission se poursuivra en 2021 par la remise d'un diagnostic, l'établissement de préconisations d'amélioration, la mise à jour du Document Unique et la réalisation d'actions de sensibilisation auprès des différents services.

PANDÉMIE COVID-19 ET MARCHÉS PUBLICS

Face à la crise sanitaire, la commande publique a également dû s'adapter afin de ne pas pénaliser les entreprises et permettre la continuité des activités économiques.

Le SDEE a notamment procédé à des prolongations de délais de réception des candidatures et des offres pour les consultations en cours lors de la période de confinement du printemps 2020. Des interruptions et prolongations de délais ont également été accordées lors de l'exécution des contrats. Le lancement des consultations a parfois dû être retardé en raison des retards pris dans la définition des besoins du Syndicat ou des maîtres d'ouvrage pour lesquels il intervient.

Nombre de publicités lancées	22
- dont appels d'offres	8
- dont procédures adaptées	14
Nombre de DCE téléchargés	360
Nombre de dépots (papier + électronique)	145
Nombre de marchés attribués	29

ZOOM SUR...

POURSUITE DE LA DÉMATÉRIALISATION DES ÉCHANGES COMPTABLES

Au cours de l'année écoulée, 2 400 factures ont été déposées sur la plateforme Chorus, soit près de 60% du nombre total de factures reçues par le SDEE. Pour rappel, depuis le 1er janvier 2020, l'ensemble des opérateurs économiques sont tenus d'adresser de façon dématérialisée les factures qu'ils émettent à destination du secteur public.

Nombre total de pièces émises en 2020	6 649
- dont mandats	4 125
- dont titres	2 524
Nombre de factures électroniques reçues	2 402

De son côté, le SDEE vient tout juste de commencer à transmettre ses premières factures électroniques à destination de ses collectivités adhérentes, pour ce qui concerne les prestations déchets. Cette démarche sera étendue à l'ensemble des activités du Syndicat dans le courant de l'année 2021.

ACTU 2020

CERTIFICATION ISO 9001 VISITE DE RENOUVELLEMENT

Premier Syndicat d'Énergie à avoir obtenu la certification ISO 9001, le SDEE a reçu en juillet ainsi qu'en octobre 2020 la visite d'un auditeur. Chaque année a lieu un audit de surveillance et, tous les 3 ans, un audit plus poussé, celui du renouvellement de la certification. Ce renouvellement a donc eu lieu cette année et s'est déroulé avec succès grâce à l'implication et le sérieux des équipes du SDEE.

La certification ISO 9001 a la particularité d'englober l'ensemble du fonctionnement d'un organisme et d'assurer un système de management efficient. Le but final est de s'assurer de la satisfaction client et la fourniture de produits et de services conformes aux attentes de la norme.

MOYENS HUMAINS

11 Femmes

Moyenne d'age 45 ans

42 Hommes

10 agents statutaires

Statut

43 contractuels de droit privé

RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR SERVICE

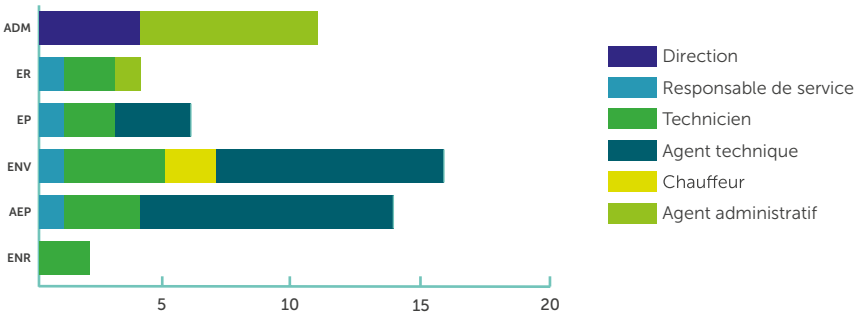

BILAN DES FORMATIONS

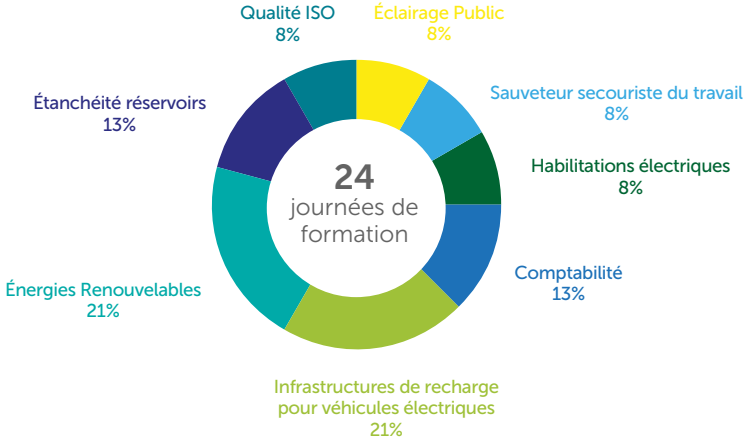

Malgré les restrictions de déplacement et de possibilité de réunions en présentiel en raison de la crise sanitaire, plusieurs formations ont pu être maintenues. On observe tout de même une baisse significative du nombre de jours de formation effectués par rapport à 2019 (94 jours).

ACTU 2020

COVID-19
MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL

Sur le terrain comme dans les bureaux, les agents du SDEE ont dû adapter leurs méthodes de travail pour faire face à la crise sanitaire. Afin de limiter le nombre de personnes présentes dans les locaux du Syndicat et dans le respect des conditions imposées par l'État, le télétravail a été mis en place, assurant ainsi la continuité des activités administratives. Réunions en visio, formations à distance, webinaires... l'occasion de découvrir de nouveaux outils de travail et de poursuivre nos missions tout en assurant la sécurité de tous.

ZOOM SUR...

LA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE (DSN)

La DSN est un dispositif déclaratif entièrement dématérialisé ayant vocation à remplacer l'ensemble des déclarations sociales et celles du prélèvement à la source par une déclaration unique synchronisée avec la paye mensuelle des agents.

La DSN rationalise le système déclaratif : la collecte des données est mutualisée et partagée entre les organismes destinataires, selon leurs besoins. Elle doit par ailleurs permettre de réduire la charge administrative des employeurs ainsi que les risques d'erreurs ou d'oubli et sécuriser les droits des agents grâce à une qualité déclarative renforcée.

Afin de réussir l'entrée en DSN au 1er janvier 2021, un long travail de paramétrage du logiciel de paye et la réalisation de tests ont été assurés en fin d'année.

ARRIVÉES/DÉPARTS

ARRIVÉE

Valérie DIDES - Secrétaire
Services Éclairage Public et Eau et Assainissement

DÉPARTS

Fatima MIRAOUI - Secrétaire
Services Éclairage Public et Eau et Assainissement

Yves BOISSIER - Agent technique
Service Eau et Assainissement

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

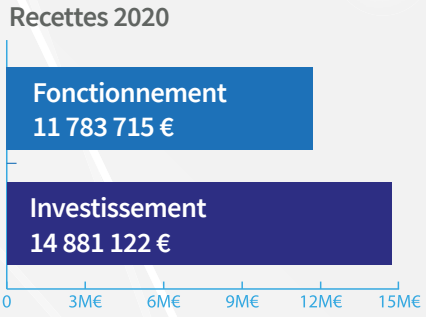

BUDGET GÉNÉRAL

LES DÉPENSES 2020

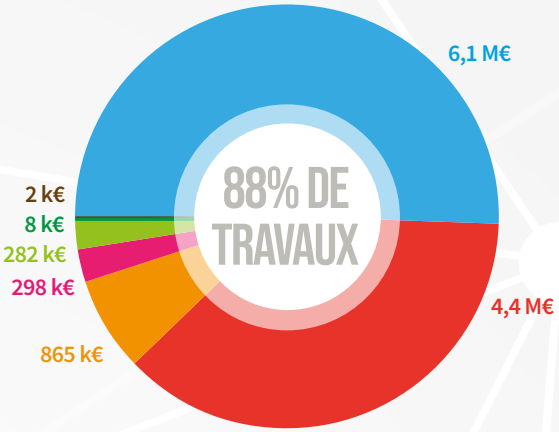

- Travaux de voirie - **50,7%**
- Travaux d'électrification - **37,2%**
- Participations versées aux communes - **7,2%**
- Charges de personnel - **2,5%**
- Charges de fonctionnement - **2,4%**
- Travaux de bornes de recharge - **0,07%**
- Fonds Chaleur - **0,01%**

LES RECETTES 2020

- Participations des communes aux travaux - **40,6%**
- Excédent capitalisé - **16,1%**
- Taxe sur l'Électricité - **10,0%**
- Redevance de concession Enedis (R1 et R2) - **9,0%**
- FACÉ - **6,3%**
- Récupération TVA - **5,2%**
- Participations Enedis - **3,3%**
- Participations des particuliers aux travaux - **2,9%**
- Subventions ADEME - **2,3%**
- Participations du Département - **1,4%**
- Subventions FEDER/Région - **1,1%**
- Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) - **1,0%**
- Cotisations adhérents - **0,4%**
- Divers (autres produits exceptionnels) - **0,4%**

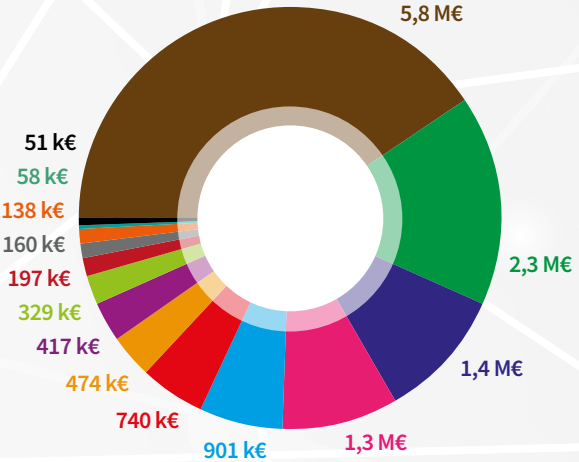

BUDGET VOIES ET RÉSEAUX (SPIC*)

LES DÉPENSES 2020

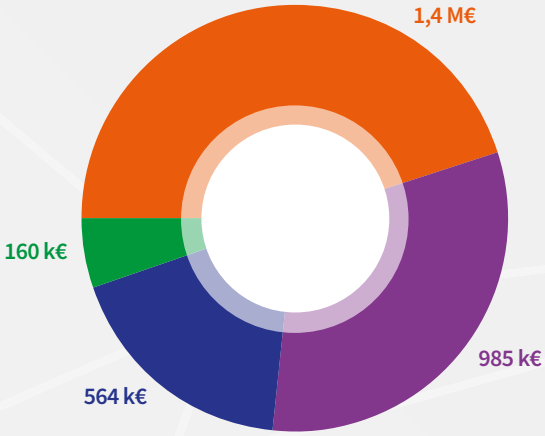

- Charges de personnel - **45,1%**
- Achats de fournitures pour travaux - **31,6%**
- Charges de fonctionnement - **18,1%**
- Achats véhicules et matériels - **5,2%**

LES RECETTES 2020

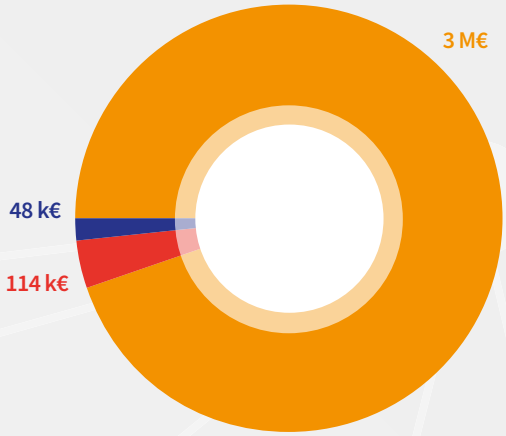

- Facturation de travaux - **94,9%**
- Subventions mission bois-énergie - **3,6%**
- Divers (autres produits exceptionnels) - **1,5%**

BUDGET ENVIRONNEMENT (SPIC*)

LES DÉPENSES 2020

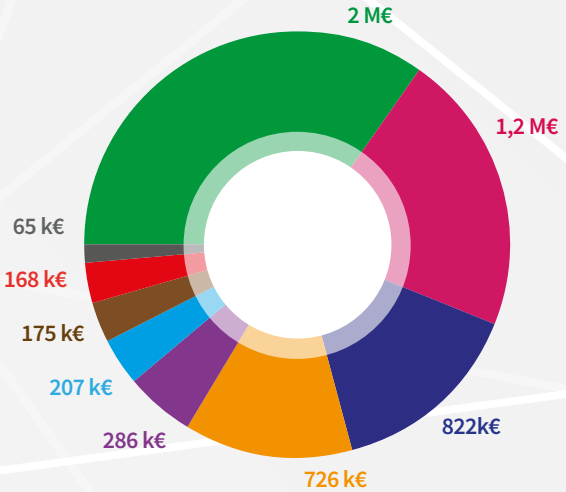

- Charges de sous-traitance - **35,0%**
- Charges de fonctionnement internes - **21,2%**
- Charges de personnel - **14,7%**
- TGAP - **13,0%**
- Déchèteries - Centres de transfert - PAV - **5,1%**
- Travaux CDT Redoundel - **3,7%**
- Achats véhicules et matériels - **3,1%**
- Prise de participation URBA 84 - **3,0%**
- Remboursement de la dette (capital + intérêts) - **1,2%**

LES RECETTES 2020

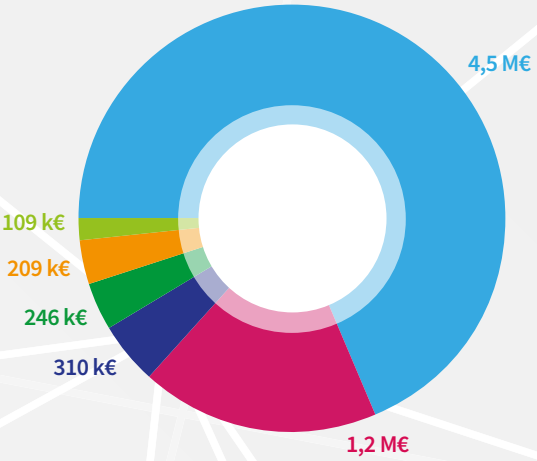

- Facturation des prestations - **68,8%**
- Participations éco-organisme Collecte Sélective - **17,9%**
- Ventes de produits - **4,7%**
- Excédent capitalisé - **3,7 %**
- Divers (autres produits exceptionnels) - **3,2%**
- Participations éco-organismes Déchèteries - **1,7%**

***SPIC :** Service Public Industriel et Commercial

8 SERVICES 53 AGENTS

au service des collectivités, des lozériennes et des lozériens.

Direction

Laurent LLINAS

Andrée VIDAL

Électrification

Joël AMBLARD

Agnès COULOMB

Laurent DALLE

Alain RAYNALDY

Éclairage public

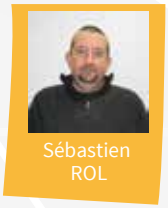
Sébastien ROL

Valérie DIDES

Fatima MIRAOUI

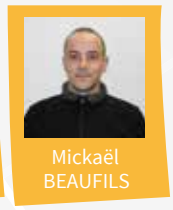
Mickaël BEAUFILS

Fabrice MAGNE

Ludovic DE CONTO

Aurélien PODEVIGNE

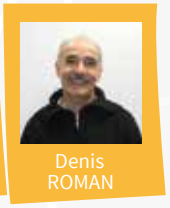
Denis ROMAN

Environnement

Gérard QUINTIN

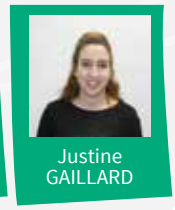
Justine GAILLARD

Philippe BESTION

Didier BOULET

Gilles CAUSSE

Christophe DEZOTHEZ

Jean-Luc FERRIER

Lionel FERRIER

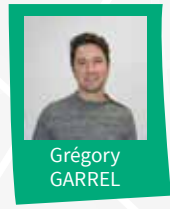
Grégory GARREL

David MAGNE

Arnaud MALIGES

Daniel PLANCHON

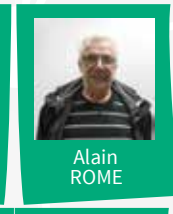
Alain ROME

Jean-Luc SAVAJOLS

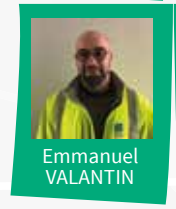
Emmanuel VALANTIN

Christian VIALA

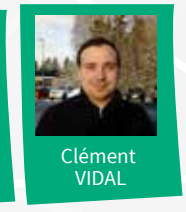
Clément VIDAL

Bornes de recharge pour véhicules électriques

Sébastien ROL

Claire BRINGUET

Alain ASTRUC

Jacques BLANC

En cette année si singulière, nous tenions à mettre en avant les agents de nos équipes administratives et techniques qui ont su rester mobilisés en faveur de l'intérêt général et rendre un service public à la hauteur de sa mission.

Merci aux équipes pour le travail accompli

Aurélie MALLET

Pascal SOLIGNAC

Eau et assainissement

David JEANJEAN

Valérie DIDES

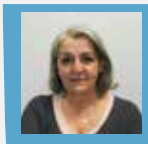
Fatima MIRAOUI

Christophe BEAUFILS

Simon DURAND

Hugo GAUTIER

Rui GOMES DA CUNHA

Joris GRAS

Fabrice FALCON

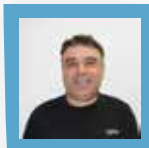
Bruno JAFFUEL

Yvan MARTIN

Pascal MAURIN

Christophe MEYNIER

Sébastien MONTY

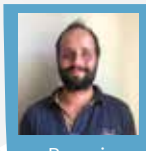
Romain PECHIER

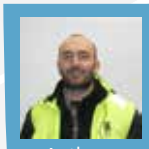
Anthony ROCHER

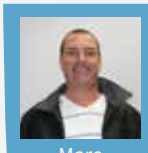
Marc VALETTE

Chaleur renouvelable

Christelle BOUT

Nicolas LELONG

Énergies renouvelables

Aurélie MALLET

Joël AMBLARD

Laurent LLINAS

Pascal SOLIGNAC

Administration

Claudie AVIGNON

Claire BRINGUET

Justine GAILLARD

Anne ROMERO

Michèle VIALA

Andrée VIDAL

Voirie

Claudie AVIGNON

Aurélie MALLET

Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère
12 Boulevard Henri Bourrillon
48000 MENDE

04 66 65 35 01
direction@sdee48.fr
@sdee48
Facebook.com/sdee.lozere

www.sdee-lozere.fr

Directeur de publication : Alain Astruc, Président
Comité de rédaction : Claire Bringuet, Justine Gaillard, Laurent Llinas, Aurélie Mallet
Crédits photos : SDEE de la Lozère, Lozère Ingénierie, Forages Blachon, DR